

RAPPORT

MEDDE – DGITM

Service Technique des
Remontées
Mécaniques et des
Transports Guidés

(STRMTG)

24/09/2014

Les Remontées Mécaniques

- ***Les investissements 2014***
- ***Les câbles mis en service en 2013***
- ***Le parc des remontées mécaniques au 31/12/2013***
- ***Le trafic de la saison 2013/2014***



PREAMBULE

Le présent document comporte 5 parties portant sur :

I - Le montant des investissements pour les installations nouvelles de remontées mécaniques et de tapis roulants de stations de montagne ; il correspond aux données recueillies en août 2014, auprès des maîtres d'œuvre ;

II - L'inventaire des câbles neufs mis en service en 2013 ;

III - Le parc de remontées mécaniques et de tapis roulants en service au 31 décembre 2013 ; les installations dites "en service" sont des installations autorisées administrativement à fonctionner, même si elles ont été pas ou peu exploitées au cours de la saison pour une raison ou une autre (par exemple le manque de neige).

IV - Les exploitants ;

V - Le trafic observé lors de la saison 2013/2014.

La définition des "remontées mécaniques" est donnée par l'article L342-7 du code du tourisme :

Sont dénommées "remontées mécaniques" tous les appareils de transports publics de personnes par chemin de fer funiculaire ou à crémaillère, par téléphérique, par téléski ou par tout autre engin utilisant des câbles porteurs ou tracteurs".

Les **téléphériques**, au sens réglementaire du terme, comprennent les téléphériques bicâble et les téléphériques monocâble (télécabines, télésièges).

Le terme **téléski** englobe les remonte-pentes à perches (fixes ou découplables), à cordes, à enrouleurs ou à câble bas.

Les **autres installations** de remontées mécaniques se composent notamment des funiculaires, des ascenseurs inclinés, et des chemins de fer à crémaillère.

Les tapis roulants pris en compte dans le présent document sont ceux visés à l'article L342-17-1 du code du tourisme :

"[...] tapis roulants assurant un transport à vocation touristique ou sportive dans les stations de montagne."

- ➔ Les informations contenues dans ce document sont issues de la base de données CAIRN (CAtalogue Informatisé des Remontées mécaniques Nationales), ex. FIRM, gérée par le Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG). Ces informations ont été recueillies en août 2014.
- ➔ Cette base de données CAIRN est accessible à tous à partir du site Internet du STRMTG :
www.strmtg.developpement-durable.gouv.fr/
- ➔ La liste des différentes catégories d'installations, avec leur codification, est annexée en fin de document.

SOMMAIRE

I. LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN REMONTÉES MÉCANIQUES ET EN TAPIS ROULANTS EN 2014.....	4
I.1 Les investissements en installations nouvelles en 2014.....	5
I.2 Évolution de l'investissement.....	7
I.3 Commentaires sur les investissements en remontées mécaniques nouvelles.....	9
II.L'INVENTAIRE DES CÂBLES NEUFS MIS EN SERVICE EN 2013.....	13
III.LE PARC DES REMONTÉES MÉCANIQUES AU 31/12/2013.....	16
III.1 Le parc au 31/12/2013 : Caractéristiques et évolution.....	16
III.2 Le parc des téléphériques.....	18
III.2.1 Composition et évolution :.....	18
III.2.2 Répartition par massif :.....	20
III.3 Le parc des téléskis.....	22
III.3.1 Composition et évolution :.....	22
III.3.2 Répartition par massif :.....	24
III.4 Le parc des autres installations.....	26
III.4.1 Composition et évolution :.....	26
III.5 Les tapis roulants.....	27
IV.LES EXPLOITANTS.....	29
V.LE TRAFIC DE LA SAISON 2013/2014.....	33
V.1 Enquête saison 2013/2014.....	34
V.2 Trafic déclaré – Trafic estimé.....	35
V.3 Trafic par catégorie d'installation (saison 2013/2014).....	37
V.4 Trafic par massif – Évolution sur les neuf dernières saisons.....	37
ANNEXE.....	39

I. Les investissements réalisés en remontées mécaniques et en tapis roulants en 2014

I.1 Les investissements en installations nouvelles en 2014

Les investissements en installations nouvelles en 2014 se montent à 155,39 millions d'Euros HT.

Le tableau ci-dessous présente les montants de ces investissements, ainsi que le nombre de ces installations nouvelles, réparties par massif et par catégorie d'installations. Il ne prend pas en compte les modifications des remontées mécaniques existantes (sauf si elles ont pour objet de modifier la catégorie de la remontée mécanique, par exemple un TSF transformé en TSD). Pour la première fois ce montant prend en compte les tapis roulants nouveaux.

Les montants sont donnés en Millions d'euros HT, **sur la base des informations fournies par les maîtres d'œuvre**. Le nombre d'installations de chaque catégorie est indiqué entre parenthèses.

		Tapis roulants	Téléskis	Télesièges à attaches fixes	Télesièges à attaches débrayables	Télécabines à attaches débrayables	Téléphériques monocâbles avec sièges + cabines	Téléphérique bi-câble	Investissement (montant sous maîtrise d'œuvre)	Nombre d'installations
M A S S I F S	Alpes du Nord	2,5 (13)	1,03 (7)	1,63 (1)	79,10 (14)	16,10 (2)	12,40 (2)		112,76	39
	Alpes du Sud	NC (1)		4,19 (2)	6 (1)			15 (1)	25,19	5
	Pyrénées	0,8 (2)		4,20 (2)	6,30 (1)				11,3	5
	Massif Central				6 (1)				6	1
	Jura Vosges	0,15 (3)							0,15	3
	Corse	NC (1)	NC (2)						NC	3
Investissement total et nombre d'installations par catégorie		3,45 (20)	1,03 (9)	10,02 (5)	97,40 (17)	16,10 (2)	12,40 (2)	15 (1)	155,39	56

Les principales installations nouvelles se répartissent comme suit :

- télesièges à attaches fixes :

5 TSF 4 places sont construits dans les stations de Serre-Chevalier (05), Puy St Vincent (05), La Pierre St Martin (64), Porte Puymorens (66), et La Clusaz (74)

- télesièges à attaches débrayables :

1 TSF 4 places est transformé en TSD 4 places dans la station de Méribel (73)

1 TSD 4 places est construit dans la station de Châtel (74)

14 TSD 6 places sont construits dans les stations d' Allos (04), Le Lioran (15), Les Sept-Laux (38), La Pierre St Martin (64), Courchevel (73), La Rosière (73), Les Saisies (73), Val Thorens (73), Avoriaz (74), Châtel (74) et St Gervais (74).

1 TSD 8 places est construit dans la station de La Plagne (73)

- télécabines à attaches débrayables :

1 TCD 8 places est construite dans la station des Arcs (73)

1 TCD 10 places est construite dans la station d'Argentière (74)

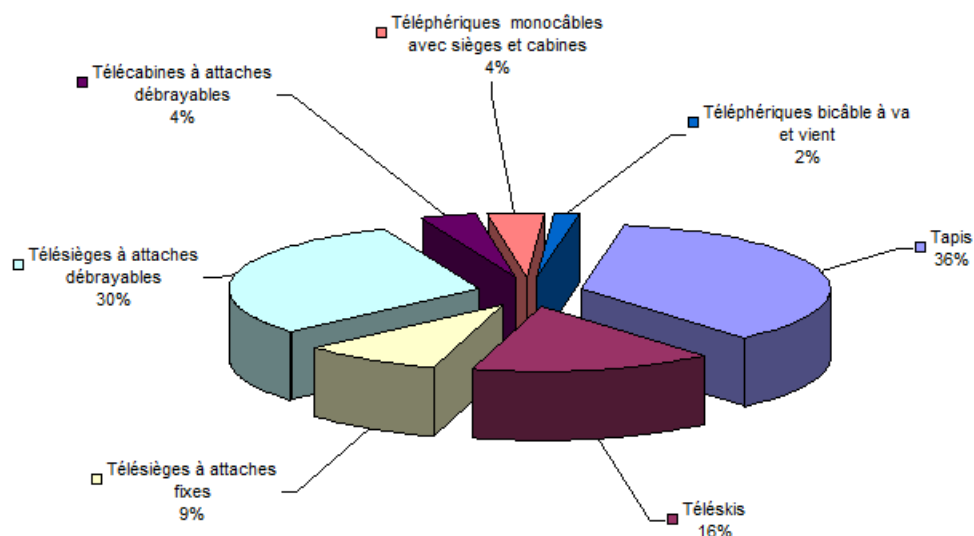
- téléphériques monocâble avec sièges et cabines :

2 TSCD 6/10 places sont construites dans les stations de Corrençon (38) et La Clusaz (74)

- téléphérique bi-câble :

1 TBV de service est (re)construit au Pic de Bure (05)

REPARTITION DES APPAREILS NOUVEAUX PAR CATEGORIE D'INSTALLATIONS



REPARTITION DES APPAREILS NOUVEAUX PAR CONSTRUCTEUR ET PAR CATEGORIE D'INSTALLATIONS

		CATEGORIES D'INSTALLATIONS							TOTAL
		Tapis roulants	Téléskis	Ts à attaches fixes	Ts à attaches débrayables	Tc à attaches débrayables	Tph monocâble avec sièges et cabines	Tph bicâble à va et vient	
CONSTRUCTEURS	POMA			2	10	1	2		15
	DOPPELMAYR		1		4				5
	LEITNER				2	1		1	4
	INGELO		1		1				2
	GMM		3	2					5
	LST ROPEWAYS	4	1	1					6
	FICAP	5							5
	SUNKID	5							5
	IDM	1							1
	Non encore attribués	5	3						8
	TOTAL	20	9	5	17	2	2	1	56

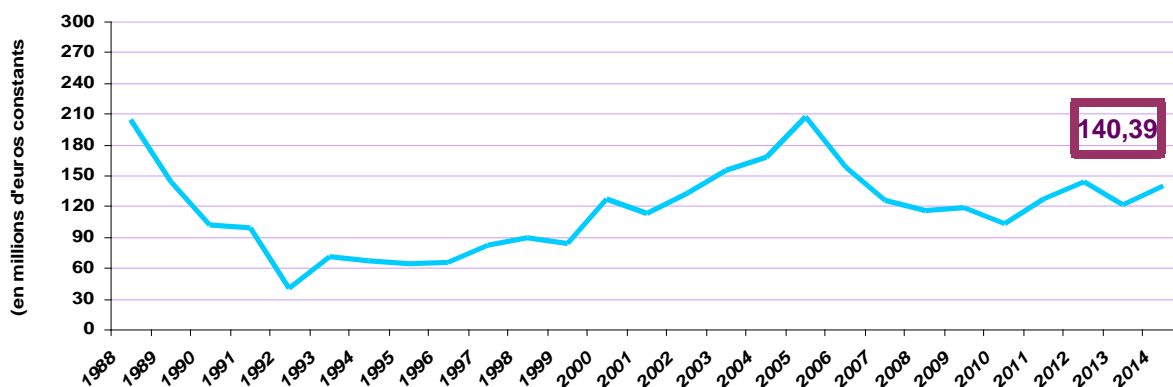
Ts = Télésiège Tc = Télécabine Tph = Téléphérique

I.2 Évolution de l'investissement

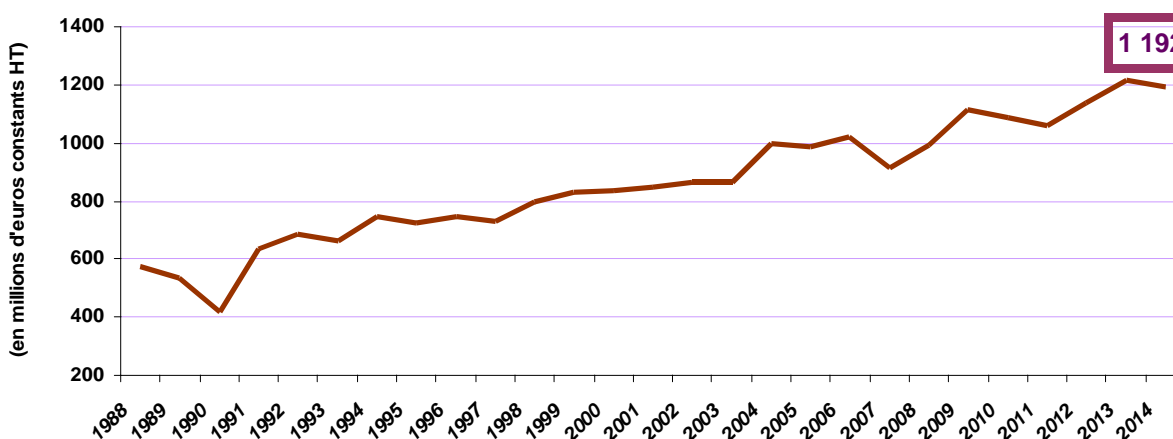
Nota : depuis 1997, seuls les investissements en constructions nouvelles sont pris en compte. Depuis cette année les investissements en tapis roulants de station de montagne sont pris en compte.

EVOLUTION COMPAREE DES INVESTISSEMENTS SUR LES REMONTEES MECANIQUES - TAPIS ROULANTS ET DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPLOITANTS DE REMONTEES MECANIQUES DE MONTAGNE (en M€ constants HT)

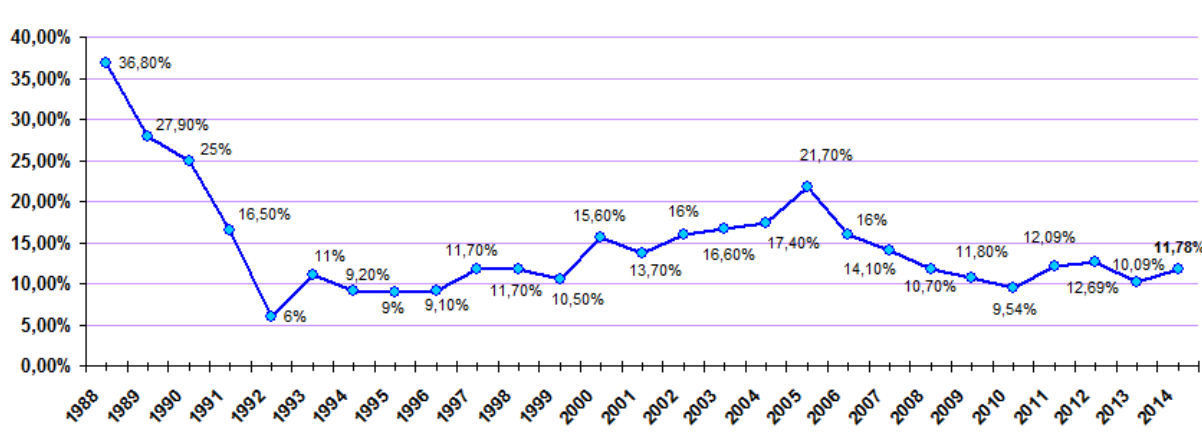
INVESTISSEMENTS



CHIFFRE D'AFFAIRES



EVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES HIVERNAL DE LA SAISON PREDEDETE

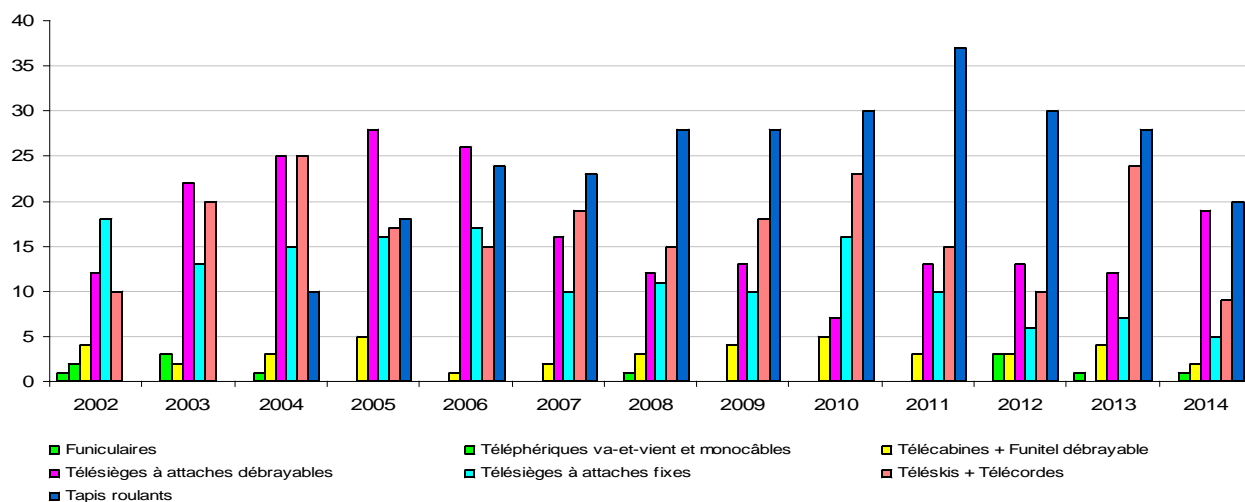


REPARTITION DETAILLEE DES INSTALLATIONS NOUVELLES DEPUIS 2002

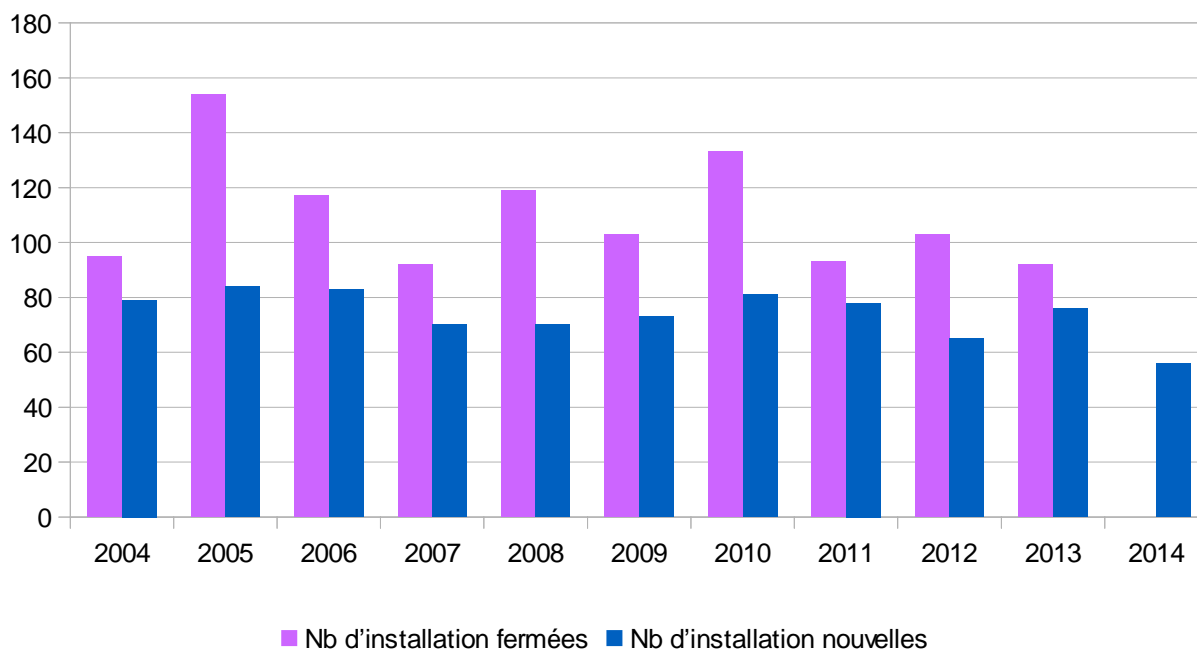
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Funiculaires	1												1
Téléphériques monocâbles		1				2	1				1		
Téléphériques bicâbles	2	1									1		1
Funitel							1						
Funitel va-et-vient		1	1							1			
Télécabines	4	2	3	5	1		2		5	2	3	4	2
Télesièges débrayables + cabines (TSCD)		1	1	3	2	1	3	4			1	3	2
Télesièges débrayables 8 places (TSD8)	1			1									1
Télesièges débrayables 6 places (TSD6)	10	18	23	24	21	14	7	13	7	12	13	7	14
Télesièges débrayables 4 places (TSD4)	1	3	1		3	1	2			1		2	2
Télesièges à attaches fixes (TSF)	18	13	15	16	17	10	11	10	16	10	6	7	5
Téléskis	10												
Téléskis débrayables (RDP)		15	4	3	4	4	5	7	2	1	2	2	
Téléskis fixes (RFP)			3	1			2	2	1	1		4	
Téléskis à enrouleurs (RAE)		3	7	11	8	12	5	8	18	12	8	15	7
Remonte-pentes de type « Télécordes » (RAC)		2	5	2	3	2	1	0	2	1		3	1
Téléskis à câble bas (RCB)			6			1	2	1					1
Sous-Total	47	60	69	66	59	47	42	45	51	41	35	48	36
Tapis roulants (TRSM)			10	18	24	23	28	28	30	37	30	28	20
TOTAL :	47	60	79	84	83	70	70	73	81	78	65	76	56

EVOLUTION DU NOMBRE D'INSTALLATIONS NOUVELLES PAR CATEGORIES

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Funiculaires	1												1
Téléphériques va-et-vient mono et bicâbles	2	3	1				1			1	3		1
Télécabines + Funitel débrayables	4	2	3	5	1	2	3	4	5	2	3	4	2
Télesièges à attaches débrayables	12	22	25	28	26	16	12	13	7	13	13	12	19
Télesièges à attaches fixes	18	13	15	16	17	10	11	10	16	10	6	7	5
Téléskis + Télécordes	10	20	25	17	15	19	15	18	23	15	10	24	9
Sous-Total	47	60	69	66	59	47	42	45	51	41	35	48	36
Tapis roulants (TRSM)			10	18	24	23	28	28	30	37	30	28	20
TOTAL :	47	60	79	84	83	70	70	73	81	78	65	76	56



EVOLUTION COMPAREE DU NOMBRE D'INSTALLATIONS FERMEES ET NOUVELLES SUR LES 10 DERNIERES ANNEES



Le nombre d'installations fermées pour 2014 ne sera connu qu'en 2015

I.3 Commentaires sur les investissements en remontées mécaniques nouvelles

Cette année, le montant des investissements pour les remontées mécaniques nouvelles et tapis roulants est de 155,39 millions d'euros HT. Ce montant est en hausse par rapport à l'an dernier (122,64 millions d'euros HT).

Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation du nombre de nouveaux téléphériques (26 télésièges et télécabines), la construction du téléphérique du Pic de Bure (15 M€) et dans une moindre mesure la prise en compte cette année des tapis roulant (3,44 M€), sachant que de nombreux projets n'ont pas encore été attribués.

INSTALLATIONS NOUVELLES ANNEE 2014

Nota : la liste des abréviations utilisées pour les catégories est annexée en fin de brochure

ALPES DU NORD

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
38	TRSM		COL DU ROUSSET	Tapis	LST	DCSA	STEM	/	80	7,0	1000	NC
	TRSM		GRESSE EN VERCORS	Tapis 1	SUNKID	MTC	REGIE DES RMGRESSE		101	13	1000	0,15
	TSCD	Siège 6 cabine 10	CORRENCON	Clos de la Balme	POMA	ERIC	SEVLC	Remplace le TSD des Lattes	1334	356	1976 Prov. 2470 Déf.	6,00
	TSD	6	SEPT LAUX (les)	Pouta	DOPPELMAYR	DCSA	SEM7L	Remplace TSF POUTA	1900	800	2700	7,00
73	RAE	1	LA PLAGNE	Gentil	LST	DCSA	SAP	Remplace le vieux TKD du Gentil	269	73	889	0,18
	RAE	1	LA PLAGNE	Dou du Pra	Ingelo	DCSA	SAP	Récupération du TK Leitchoum	376	73	850	NC
	RCAB		LA GIETTAZ	FIL NEIGE	-	MTC	ESF LA GIETTAZ		78	12	600	NC
	TCD	8	LES ARCS	Villards	LEITNER	ERIC	CDA	Remplace le TSD des Villard (Partie basse)	597	118	2700	5,50
	TRSM		LA FECLAZ	ESPACE LUDIQUÉ	Non désigné	TIM	SM SAVOIE GRAND REVARÉ	Remplace 2 FILS NEIGE	80	10	1500	NC
	TRSM		Arcs 2000	Tapis ESF	FICAP	A.I.M	ESF ARCS 2000	Tapis avec galerie	32	10		0,12
	TRSM		Aillon le jeune	Tapis front de neige	Non désigné	A.I.M	SAGAM	Tapis avec galerie	60	12		0,18
	TRSM		Les Saisies	Boetet	FICAP	CNA	Régie des RM des Saisies	Remplace TSF Boetet + TK Boetet	161	12	> 1500	0,71
	TRSM		Les Saisies	Chardons	FICAP	CNA	Régie des RM des Saisies	Remplace TSF Boetet + TK Boetet	184	26	> 1500	0,71
	TRSM		TIGNES	1800	LST	DCSA	STGM	Tapis couvert	77	12	1500	0,40
	TRSM		VAL FREJUS	Plateau	LST	DCSA	SMTV	Remplacement d'un tapis existant par un tapis neuf.	47	5	1680	0,04
	TRSM		LES ARCS 1800	Golf	IDM	DCSA	ADS	La galerie abrite également un cheminement piéton	70	6	1500	0,20
	TRSM		VAL D'ISERE	CARPE DIEM	FICAP	TIM	STV				1500	NC
	TSD	4	MERIBEL	Loze	INGELO	ERIC	CDA	TSF transformé en TSD	1323	490	2000	2,70
	TSD	6	La Rosière	Plan du Repos	POMA	A.I.M	DSR	Remplace TK PLAN DU REPOS / TK ROC NOIR	1701	476	2600	5,50
	TSD	6	Les Saisies	Bellasta	DOPPELMAYR	CNA	Régie des RM des Saisies	Extension du domaine skiable	1183	429	2700	6,00
	TSD	6	COURCHEVEL	Forêt	POMA	DCSA	S3V	Remplace TCD FORET	1608	643	2400	7,50
	TSD	6	COURCHEVEL	Aiguille du Fruit	POMA	DCSA	S3V	Remplace TSD AIGUILLE DU FRUIT	1262	412	3300	6,00
	TSD	6	VAL THORENS	Portette	DOPPELMAYR	DCSA	SETAM	Remplace TSD PORTETTE	1845	441	3600	6,50
TSD	6	VAL THORENS	Plan de l'Eau	POMA	DCSA	SETAM	Remplace TSF PLAN DE L'EAU	1965	690	2600	5,60	
TSD	8	LA PLAGNE	Collosses	POMA	DCSA	SAP	Remplace TSF COLOSSES	1546	318	4400	7,30	

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
74	RAE	1	LA CLUSAZ	Bossonnet	DOPPELMAY R	DCSA	SATELC	Remplace TK P'Tit Bossonnet	107	22	850	0,05
	RAE	1	BEAUREGARD	TK CEUTIRE	GMM	TIM	SAB	Remplace TK ETOILE DES NEIGES	446	70	850	0,30
	RAE	1	BEAUREGARD	TK ETOILE DES NEIGES	GMM	TIM	SAB	Remplace TK ETOILE DES NEIGES	222	28	850	0,20
	TCD	10	ARGENTIERE	Plan Joran	POMA	DCSA	CMB	Remplace TSD4 Plan Joran	2346	896	3200	10,60
	TRSM		Châtel	Super Châtel	Non désigné	CNA	SAEM Sport et Tourisme	En remplacement d'un télécorde	148	12	>1900	NC
	TRSM		Châtel	Pré de la Joux	Non désigné	CNA	SAEM Sport et Tourisme	En remplacement d'un télécorde	208	21	>1900	NC
	TSCD	06/10	LA CLUSAZ	Bossonnet	POMA	DCSA	SATELC	Remplace TSF Praz et Ruade	1572	504	2450	6,40
	TSD	4	Châtel	Vonnes Linga	POMA	CNA	Commune de Châtel		958	-6	1800	2,50
	TSD	6	Avoriaz	Proclou	POMA	A.I.M	SERMA	Remplace TSD PROCLOU (TSD 4 1997)	1606	237	3200	5,70
	TSD	6	Avoriaz	Seraussaix	POMA	A.I.M	SERMA	Remplace TSF 4 SERAUSSAIX 1987	1008	137	2600	5,50
	TSD	6	Châtel	Vonnes Super châtel	POMA	CNA	Commune de Châtel		1405	264	2200	6,50
	TSD	6	ST GERVAIS	Monjoux	Leitner	DCSA	STMBA	Remplace le TSD4 du Mont Joux	946	318	3600	4,80
	TSF	4	LA CLUSAZ	Greneche	POMA	DCSA	SATELC	Remplace TK Bossonnet	366	139	2000	1,63
RAE	1	FLAINE	Forêt	GMM	DCSA	DSF	Création d'un retour skieurs	341	48	900	0,30	

ALPES DU SUD

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT) (montant sous maîtrise d'œuvre)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	
4	TSD	6	ALLOS	Clos Bertrand	POMA	ERIC	SMVA	Remplace le TS 3 de Clos Bertrand	1330	390	3000	6,00
5	TBV	15+1	Pic de Bure	Pic de Bure	LEITNER	CNA	IRAM	Remplacement d'un blondin	3833	1071	216	15,00
5	TRSM		JOUE DU LOUP	ESF	SUNKID	TIM	ESF		50	7	1500	NC
5	TSF	4	SERRE CHEVALIER	Croix de la Nore	GMM	ERIC	SCV Domaine skiable	Remplace le TK de Croix de la Nore	386	106	2200	2,00
5	TSF	4	PUY SAINT VINCENT	des Bruyères	GMM	MTC	SEM LES ECRINS	Remplacement du TK des Bruyères	720	187	1800 provisoire et 2000 définitif	2,19

CORSE

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
2B	RAE	1	ASCO	TK STAGNU	Non désigné	TIM	MAIRIE		490	78	850	NC
2B	RCOB		ASCO	FIL NEIGE	Non désigné	TIM	MAIRIE		100	10		NC
2B	TRSM		ASCO	TAPIS	Non désigné	TIM	MAIRIE		80	10	1500	NC

Jura Vosges

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
25	TRSM		METABIEF	Tapis 1 et tapis 2	SUNKID	DCSA	SMMO	Tapis neufs non couverts, dans buses métalliques	25*2	3	1000	0,08
68	TRSM		LAC BLANC		SUNKID	MTC	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU LAC BLANC		40	3		0,07
88	TRSM		LA BRESSE	Tapis	SUNKID	MTC	SAS SNOWLUNDIQUE		140			NC

MASSIF CENTRAL

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
15	TSD	6	LE LIORAN	Buron du Baguet	LEITNER	ERIC	CG15	Remplace le TSF 3 du Baguet	1396	226	2500 Prov-3000 Déf.	6,00

PYRENEES

Dpt	Type d'installation	Capacité	Station	Nom installation	Constructeur	Maître d'œuvre	Maître d'Ouvrage	Installations remplacées ou commentaires	Caractéristiques			Coût en M€ (HT)
									Longueur (m)	Dénivelée (m)	Débit (p/h)	(montant sous maîtrise d'œuvre)
64	TSD	6	LA PIERRE ST MARTIN	Mailhné	DOPPELMAYR	DCSA	CG 64	Remplace TSF MAIHLNE ET TK ASTERS	1618	402	2500	6,30
64	TSF	4	LA PIERRE ST MARTIN	Soum Couy	LST	DCSA	CG64	Remplace TSF 2 Soum Couy / TK Hermine	1010	264	2000	1,90
65	TRSM		CAUTERETS	Plateau	FICAP	DCSA	Espaces Cauterets	Remplace TK du Plateau	361	61	1000	0,80
65	TRSM		LE TOURMALET	Granges	LST	DCSA	RICT	Tapis Couvert	120	12	1680	Location à LST
66	TSF	4	PORTE PUYMORENS	Estagnol	POMA	DCSA	EPIC	Remplace TSF2 Estagnols	1405	428	1490	2,30

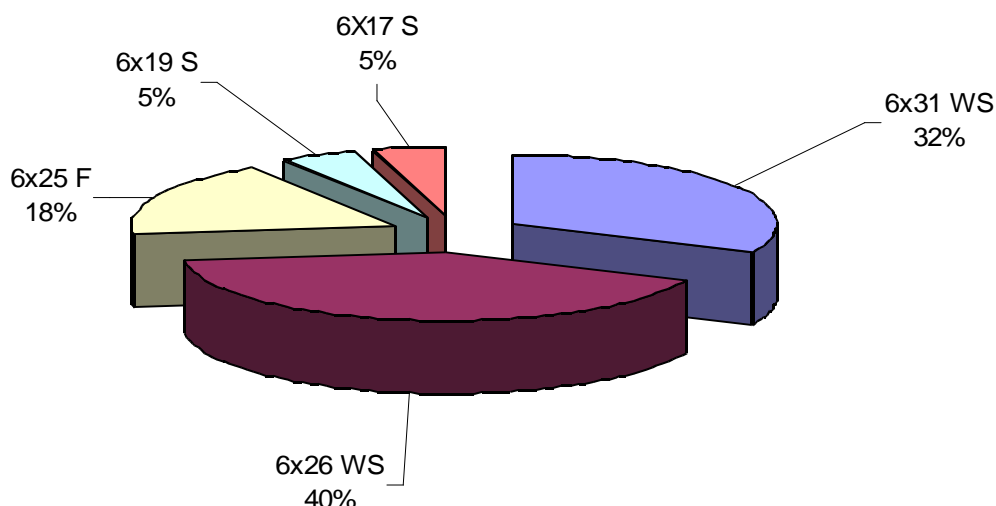
II. L'inventaire des câbles neufs mis en service en 2013

INVENTAIRE DES CABLES NEUFS DES TELEPHERIQUES MONOCABLES MIS EN SERVICE EN 2013

Caractéristiques principales des câbles

- 22 câbles neufs ont été mis en service sur les installations monocâbles en 2013, ce qui représente un nombre comparable à l'année précédente (23 câbles), en retrait par rapport aux années précédentes (26 en 2011 et 28 en 2010).
- Les fils des câbles sont, comme depuis plusieurs années, essentiellement revêtus. Seuls deux câbles sont réalisés en fils « clairs ».
- La grande majorité des câbles sont de classe 1960. Des fils de classe 2160 entrent dans la composition d'un certain nombre d'entre eux.
- Le principal lubrifiant utilisé reste l'Elaskon 20BB pour les câbles ArcelorMittal et Fatzer. La Castor Oil reste mise en œuvre sur le câble Redaelli.
- Les fabricants restent également fidèles à un type d'âme, compacte pour ArcelorMittal et Fatzer, textile synthétique pour Redaelli.
- La part des câbles de diamètre supérieur ou égal à 45 mm augmente, et passe à près de 70 % (60 % l'année précédente).
- 16 des 22 câbles sont de compositions Warrington-Seale (WS), les autres étant des câbles Filler (F) ou Seale (S) (respectivement 4 et 1).
- À noter également que seuls des câbles porteurs-tracteurs à 6 torons ont été mis en œuvre en 2013. Pour mémoire, 3 câbles à 7 ou 8 torons avaient été mis en service l'année précédente.

COMPOSITION DES CABLES NEUFS MIS EN SERVICE EN 2013



■ 6x31 WS

■ 6x26 WS

■ 6x25 F

■ 6x19 S

■ 6X17 S

INVENTAIRE DES CABLES NEUFS 2013

N°	Dpt.	Appareil	Station	Installation	Constructeur	Diamètre Mm	Composition	Revêtement	Surtréfilage	Âme	Lubrifiant	Câblier
4	05	TSF4	Chaillol	Clot Chenu	LST Ropeways	38,0	6 x 19 S	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	Fatzer
21	73	TSF6	Valfréjus	Envers Col	POMA	40,0	6 x 25 F	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
10	38	TSF4	Le Planolet	Fraisses	POMA	40,5	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
18	73	TSD4	Val Thorens	3 Vallées	POMA	40,5	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
8	74	TSF4	Flaine	Diamant Noir	SKIRAIL	40,5	6 x 17 S	Galvanisé	non	Textile Synthétique	Castor Oil	Redaelli
20	73	TSF4	Crest-Voland	Bâche du Nant Rouge	POMA	40,5	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
14	73	TSD4	Sainte-Foy Tarentaise	Grand Plan	DOPPELMAYR	41,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
15	73	TSD6	Notre Dame de Bellecombe	Mont Rond	POMA	42,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
22	73	TSF4	La Plagne	Bauches	INGELO	42,0	6 x 25 F	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
3	05	TSD6	Orcières Merlette	Estaris	POMA	44,0	6 x 25 F	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
13	73	TSCD6	Val Thorens	Pionniers	POMA	44,0	6 x 25 F	Clair	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	Fatzer
17	73	TSD6	Orelle	Peyron	DOPPELMAYR	45,0	6 x 31 WS	Clair	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
19	73	TSD6	La Toussuire	Ravières	DOPPELMAYR	45,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
1	04	TSCD10	Praloup	Clappe	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
6	74	TCD10	Thollon Les Mémises	Mémises	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
7	74	TSD6	Les Contamines	Bûche Croisée	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
9	05	TSD6	Superdévoluy	Sommarel	LEITNER	46,0	6 x 31 WS	-	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	Fatzer
16	73	TSD6	Courchevel	Bouc Blanc	POMA	46,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
2	05	TCD10	Serre-Chevalier	Ratier	POMA	48,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
11	38	TSCD10	Alpe d'Huez	Jeux	POMA	48,0	6 x 26 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
5	74	TCD10	Morzine	Pleney	POMA	50,0	6 x 31 WS	Galvanisé	non	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal
12	73	TCD10	Tignes	Tovière	DOPPELMAYR	50,0	6 x 31 WS	Galvanisé	oui	Polymère solide	Elaskon 20 BB	ArcelorMittal

III. Le parc des remontées mécaniques au 31/12/2013

III.1 Le parc au 31/12/2013 : Caractéristiques et évolution

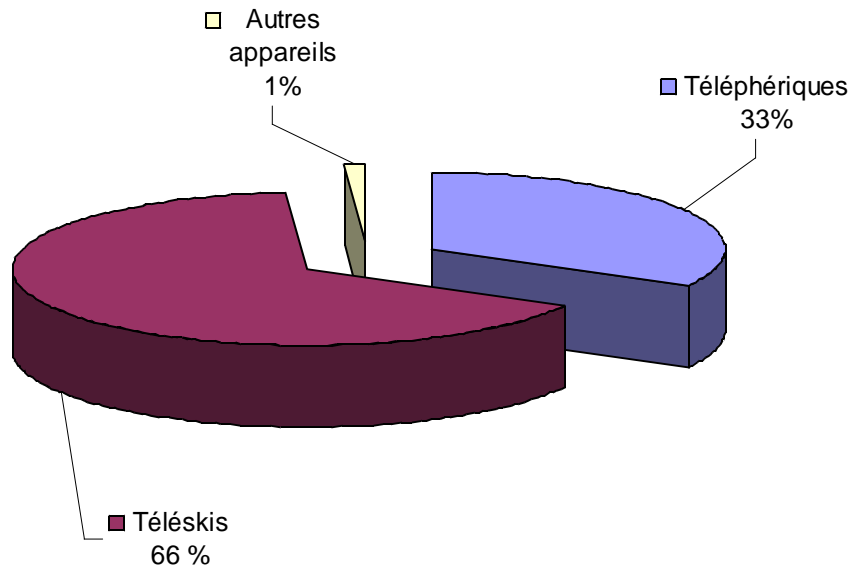
Le parc de Remontées Mécaniques pris en compte dans ce document comprend la totalité des installations à câbles transportant des personnes, ainsi que les trains à crémaillère.

Le parc français de remontées mécaniques est composé de 3 463 installations, réparties en trois catégories. Au premier rang mondial par le nombre, il représente près de 18% du parc international. Les 3 463 remontées mécaniques se concentrent sur 336 sites (stations de ski, sites touristiques, dessertes urbaines ou autres sites).

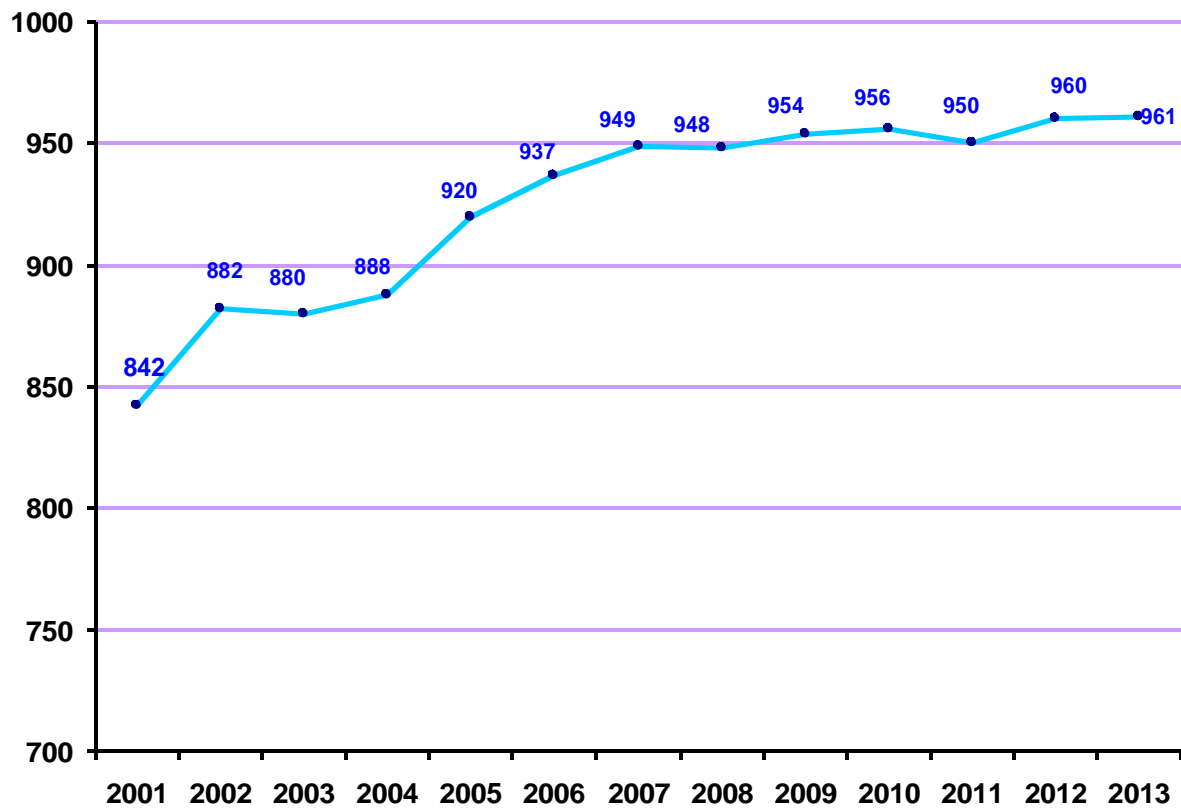
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de Téléphériques	1 146	1 157	1 149	1 143	1 145	1 143	1 136	1 133
Nombre de Téléskis	2 706	2 694	2 602	2 551	2 503	2 417	2 363	2 297
Nombre de d'autres installations	39	39	39	37	37	35	33	33
Nombre total de remontées mécaniques	3 891	3 890	3 790	3 731	3 685	3 595	3 532	3 463
Dénivelé	734 430	733 173	717 971	709 517	703 208	689 788	682 620	672 835
Moment de Puissance (10 ⁹)	935 302	949 540	947 953	954 172	956 232	950 932	960 126	960 501
Débit (passagers/heure)	3 765 474	3 806 686	3 773 244	3 760 152	3 756 311	3 726 440	3 734 563	3 871 360

Le moment de puissance utilisé par le STRMTG est une grandeur conventionnelle. Elle est le produit du débit horaire théorique de l'appareil, exprimé en p/h, par sa dénivelée, mesurée en m.

PARC DES REMONTEES MECANIQUES AU 31/12/2013



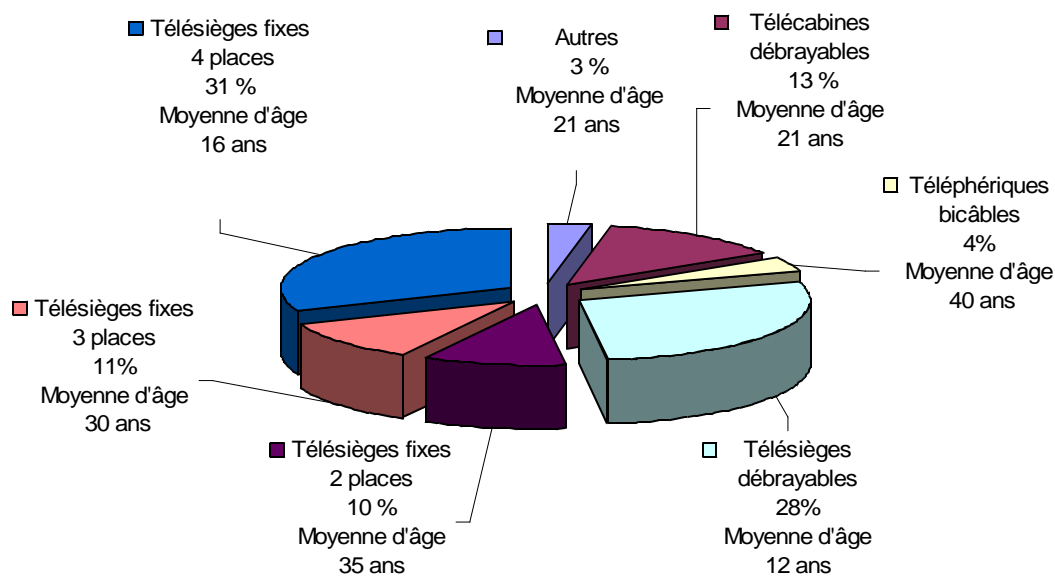
EVOLUTION DU MOMENT DE PUISSANCE TOTAL (10⁶)



III.2 Le parc des téléphériques

III.2.1 Composition et évolution :

PARC DES TELEPHERIQUES AU 31/12/2013 : Répartition par catégorie d'installation



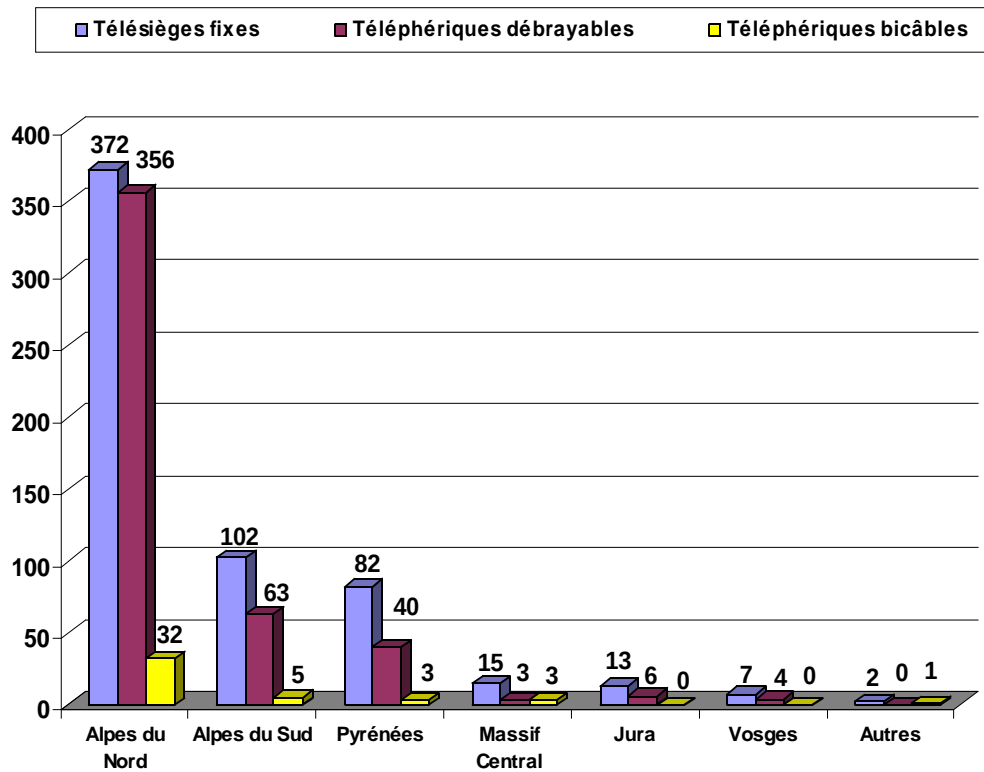
Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléphériques sont regroupées dans le tableau de la page suivante :

PARC DES TELEPHERIQUES – COMPOSITION ET EVOLUTION

Catégorie	Nom usuel	2008		2009		2010		2011		2012		2013		
		Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Nb	Age moyen	Age du plus ancien
TSF 2	Télesiège fixe 2 places	157	30 ans	149	31 ans	138	32 ans	127	33 ans	117	34	109	35	53 ans
TSF 3	Télesiège fixe 3 places	157	26 ans	147	27 ans	142	27 ans	134	28 ans	131	29	124	30	40 ans
TSF 4	Télesiège fixe 4 places	334	13 ans	337	14 ans	346	14 ans	352	14 ans	353	15	353	16	29 ans
TSF 6	Télesiège fixe 6 places	4	5 ans	4	6 ans	5	7 ans	5	8 ans	5	9	7	12	30 ans
TSD 2	Télesiège débrayable 2 pl.	1	28 ans	1	29 ans	1	30 ans	1	31 ans	1	32	1	33	33 ans
TSD 3	Télesiège débrayable 3 pl.	7	30 ans	5	30 ans	5	31 ans	5	32 ans	4	33	4	34	39 ans
TSD 4	Télesiège débrayable 4 pl.	111	15 ans	108	16 ans	108	17 ans	107	17 ans	106	18	108	19	30 ans
TSD 6	Télesiège débrayable 6 pl.	154	5 ans	167	5 ans	173	6 ans	185	7 ans	197	7	203	8	20 ans
TSD 8	Télesiège débrayable 8 pl.	7	7 ans	7	8 ans	7	9 ans	7	10 ans	7	11	7	12	13 ans
TCD 4	Télécabine débrayable 4 pl.	23	34 ans	23	35 ans	23	36 ans	20	36 ans	17	37	15	37	46 ans
TCD 6	Télécabine débrayable 6 pl.	47	25 ans	44	26 ans	43	28 ans	42	29 ans	39	30	38	31	48 ans
TCD 8-9	Télécabine débrayable 8-9 pl.	22	7 ans	23	6 ans	24	7 ans	24	8 ans	26	8	26	9	21 ans
TCD 10-12	Télécabine débrayable 10-12 pl.	28	19 ans	31	19 ans	33	18 ans	35	18 ans	36	18	39	17	29 ans
TCD 15-16	Télécabine débrayable 15-16 pl.	7	11 ans	7	12 ans	7	13 ans	7	14 ans	7	15	7	16	22 ans
TCP	Télécabine monocable pulsé	11	24 ans	11	25 ans	11	26 ans	11	27 ans	10	28	10	29	32 ans
TMV	Téléphérique monocable à va-et-vient	8	18 ans	8	19 ans	8	20 ans	8	21 ans	9	19	9	20	33 ans
TSCD	Téléphérique monocable à sièges et cabines	10	2 ans	10	3 ans	10	4 ans	10	5 ans	11	6	14	5	10 ans
DMD	Funitel et doubles monocâbles	10	17 ans	10	18 ans	10	19 ans	10	20 ans	10	21	10	22	29 ans
DMV	Funitel va-et-vient	3	11 ans	3	12 ans	3	13 ans	4	11 ans	4	12	4	13	28 ans
TBV-TBP-TBA	Téléphérique bicable	47	36 ans	47	37 ans	47	38 ans	48	39 ans	45	40	44	40	80 ans
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques		18 ans		19 ans		19 ans		19 ans		19 ans		19 ans		

III.2.2 Répartition par massif :

EFFECTIF DES TELEPHERIQUES DANS LES DIFFERENTS MASSIFS



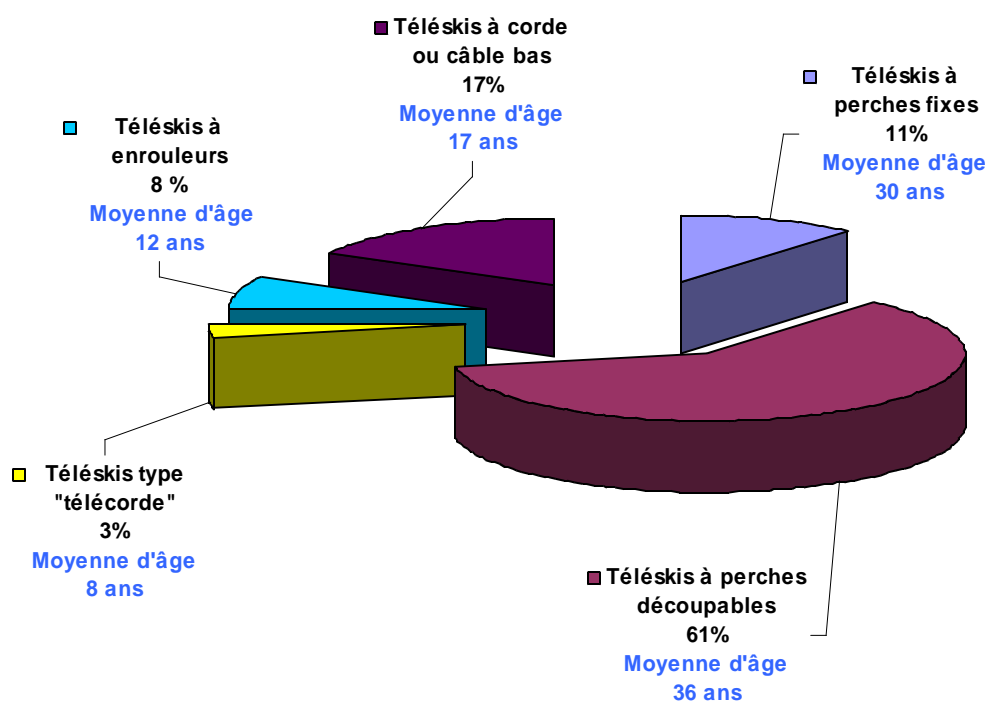
PARC DES TELEPHERIQUES – REPARTITION PAR MASSIF

Cat.	Nom usuel	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		jura		Vosges		Autres	
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
TSF 2	Télesiège fixe 2 places	55	34 ans	30	34 ans	20	36 ans	2	47 ans	1	24 ans			1	36 ans
TSF 3	Télesiège fixe 3 places	81	31 ans	17	29 ans	12	28 ans	4	30 ans	7	30 ans	3	30 ans		
TSF 4	Télesiège fixe 4 places	233	16 ans	54	13 ans	48	16 ans	9	13 ans	5	18 ans	3	26 ans	1	11 ans
TSF 6	Télesiège fixe 6 places	3	8 ans	1	9 ans	2	19 ans					1	11 ans		
TSD 2	Télesiège débrayable 2 pl.	1	33 ans												
TSD 3	Télesiège débrayable 3 pl.	3	33 ans	1	38 ans										
TSD 4	Télesiège débrayable 4 pl.	84	20 ans	13	17 ans	6	16 ans	2	12 ans	1	15 ans	2	29 ans		
TSD 6	Télesiège débrayable 6 pl.	151	8 ans	28	7 ans	20	9 ans			2	8 ans	2	5 ans		
TSD 8	Télesiège débrayable 8 pl.	6	12 ans	1	12 ans										
TCD 4	Télécabine débrayable 4 pl.	10	38 ans	3	42 ans	2	29 ans								
TCD 6	Télécabine débrayable 6 pl.	30	30 ans	2	31 ans	5	36 ans			1	31 ans				
TCD 8-9	Télécabine débrayable 8 pl.	23	9 ans	1	8 ans	2	13 ans								
TCD 10-12	Télécabine débrayable 10-12 pl.	30	18 ans	5	16 ans	3	5 ans			1	25 ans				
TCD 15-16	Télécabine débrayable 15-16 pl.	5	18 ans			2	13 ans								
TCP	Télécabines monocâbles pulsés	8	29 ans	2	27 ans										
TMV	Téléphériques monocâbles à va-et-vient	6	17 ans	3	28 ans										
TSCD	Téléphériques monocâbles à sièges et cabines	5	3 ans	8	6 ans					1	7 ans				
DMD	Funitel et double monocâbles	8	24 ans	1	29 ans			1	5 ans						
DMV	Funitel va-et-vient	4	13 ans												
TBV-TBP-TBA	Téléphérique bicâble	32	39 ans	5	34 ans	3	29 ans	3	59 ans					1	55 ans
TPM		1	40 ans												

Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléphériques du massif	20 ans	19 ans	20 ans	26 ans	22 ans	22 ans	34 ans
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

III.3 Le parc des téléskis

III.3.1 Composition et évolution :



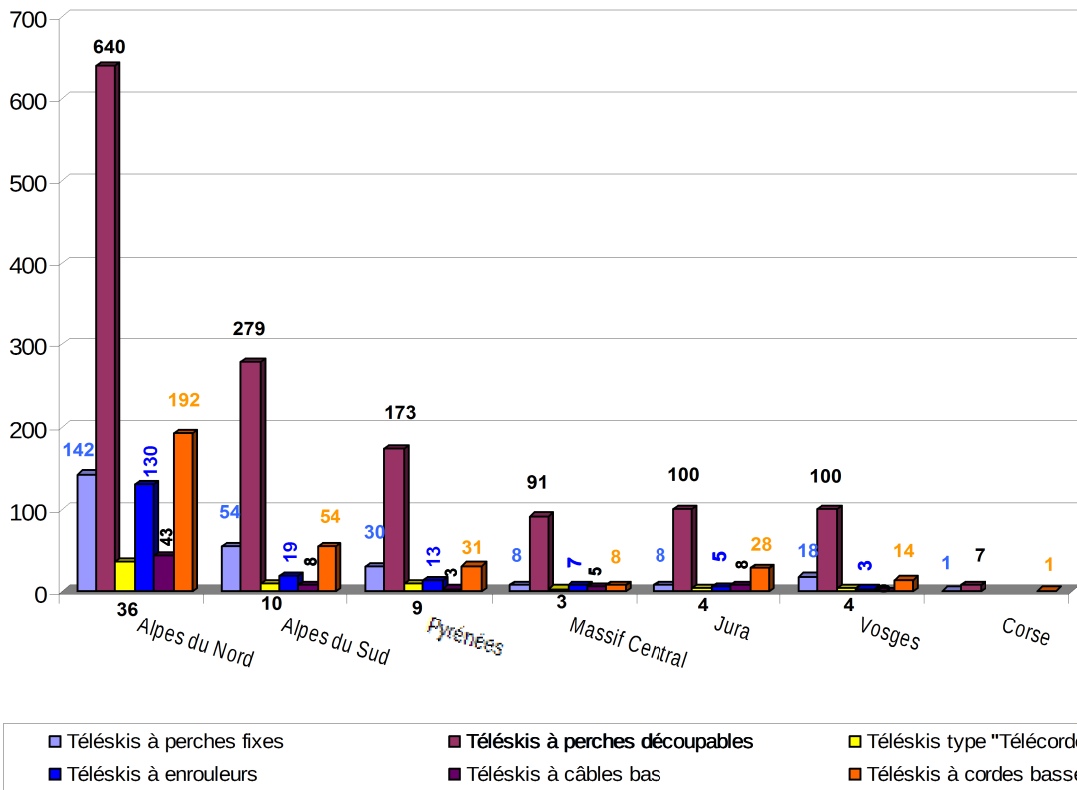
Les données sur la composition et l'évolution du parc des téléskis sont regroupées dans le tableau ci-après.

PARC DES TELESKIS – COMPOSITION ET EVOLUTION

Catégorie	Nom usuel	2009		2010		2011		2012		2013		
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Age du plus ancien
RFP	Téléskis à perches fixes	295	27 ans	288	28 ans	279	28 ans	271	29	261	30	51 ans
RDP	Téléskis à perches découplables	1618	33 ans	1563	34 ans	1495	34 ans	1447	35	1392	36	68 ans
RAC	Téléskis type "télécorde"	59	7 ans	59	7 ans	62	7 ans	64	8	66	8	17 ans
RAE	Téléskis à enrouleurs	129	12 ans	149	12 ans	156	11 ans	164	12	178	12	49 ans
RCAB	Téléskis à câble bas	96	16 ans	87	16 ans	80	18 ans	77	18	71	19	41 ans
RCOB	Téléskis à corde basse	354	13 ans	357	14 ans	345	14 ans	340	15	329	16	48 ans
Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis		27 ans		28 ans		28 ans		29 ans		29 ans		

III.3.2 Répartition par massif :

EFFECTIFS DES TELESKIS DANS LES DIFFERENTS MASSIFS



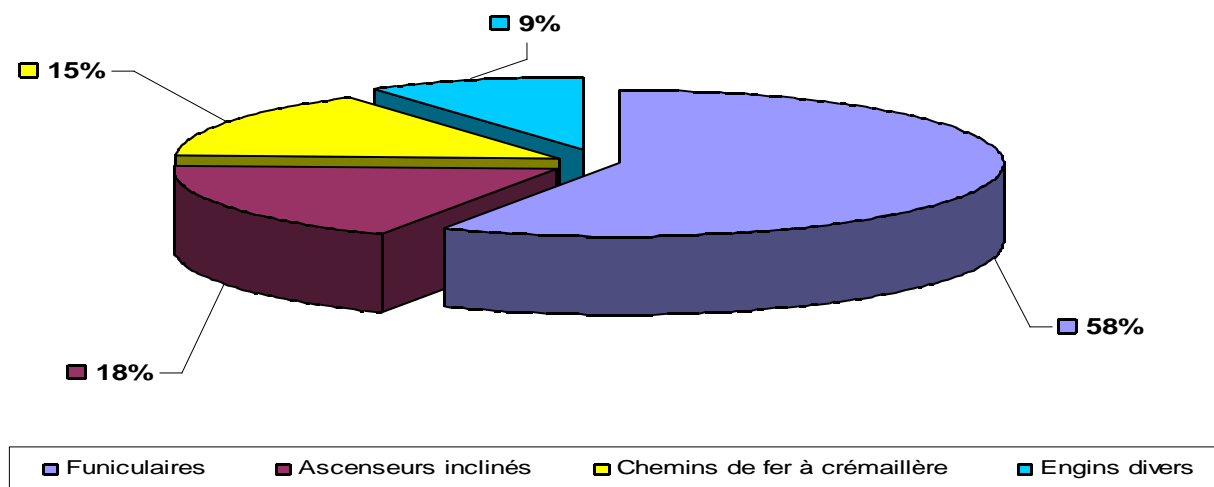
PARC DES TELESKIS – REPARTITION PAR MASSIF

Cat.	Nom usuel	Alpes du Nord		Alpes du Sud		Pyrénées		Massif Central		Jura		Vosges		Corse		Autres	
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen
RFP	Téléskis à perches fixes	142	30 ans	54	30 ans	30	30 ans	8	20 ans	8	31 ans	18	35 ans	1	26 ans		
RDP	Téléskis à perches découplables	640	36 ans	279	36 ans	173	36 ans	91	34 ans	100	39 ans	100	36 ans	7	32 ans	2	
RAC	Téléskis type "télécorde"	36	8 ans	10	8 ans	9	11 ans	3	7 ans	4	9 ans	4	3 ans				
RAE	Téléskis à enrouleurs	130	12 ans	19	8 ans	13	13 ans	7	8 ans	5	12 ans	3	14 ans			1	5 ans
RCAB	Téléskis à câble bas	43	22 ans	8	15 ans	3	11 ans	5	15 ans	8	14 ans					4	11 ans
RCOB	Téléskis à corde basse	192	16 ans	54	17 ans	31	14 ans	8	13 ans	28	15 ans	14	16 ans	1	3 ans	1	

Age pondéré pour l'ensemble du parc des téléskis du massif	28 ans	31 ans	31 ans	29 ans	31 ans	33 ans	28 ans	8 ans
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	--------------

III.4 Le parc des autres installations

III.4.1 Composition et évolution :



PARC DES AUTRES INSTALLATIONS – COMPOSITION ET EVOLUTION

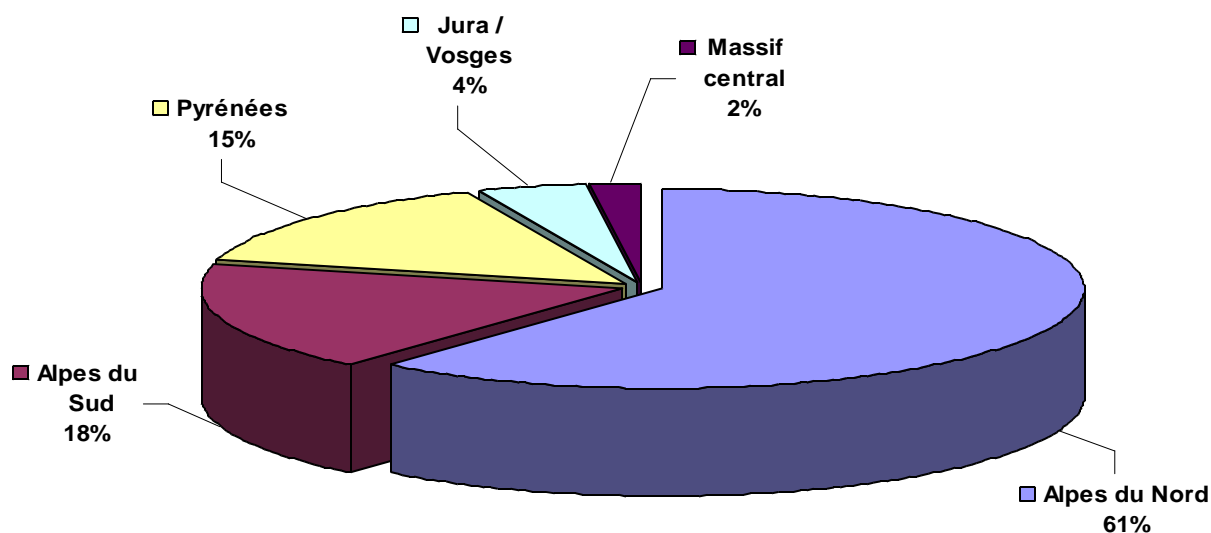
Catégorie	Nom usuel	2009		2010		2011		2012		2013		
		Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Nombre	Age moyen	Age du plus ancien
FUN	Funiculaires	20	46 ans	20	47 ans	19	50	18	49	19	47	124
ASC	Ascenseurs inclinés	9	20 ans	9	21 ans	8	23	7	24	6	25	37
CFC	Chemin de fer à crémaillère	4	83 ans	4	84 ans	4	85	5	68	5	69	109
EDS	Engins divers	4	42 ans	4	43 ans	4	44	3	52	3	53	114

III.5 Les tapis roulants

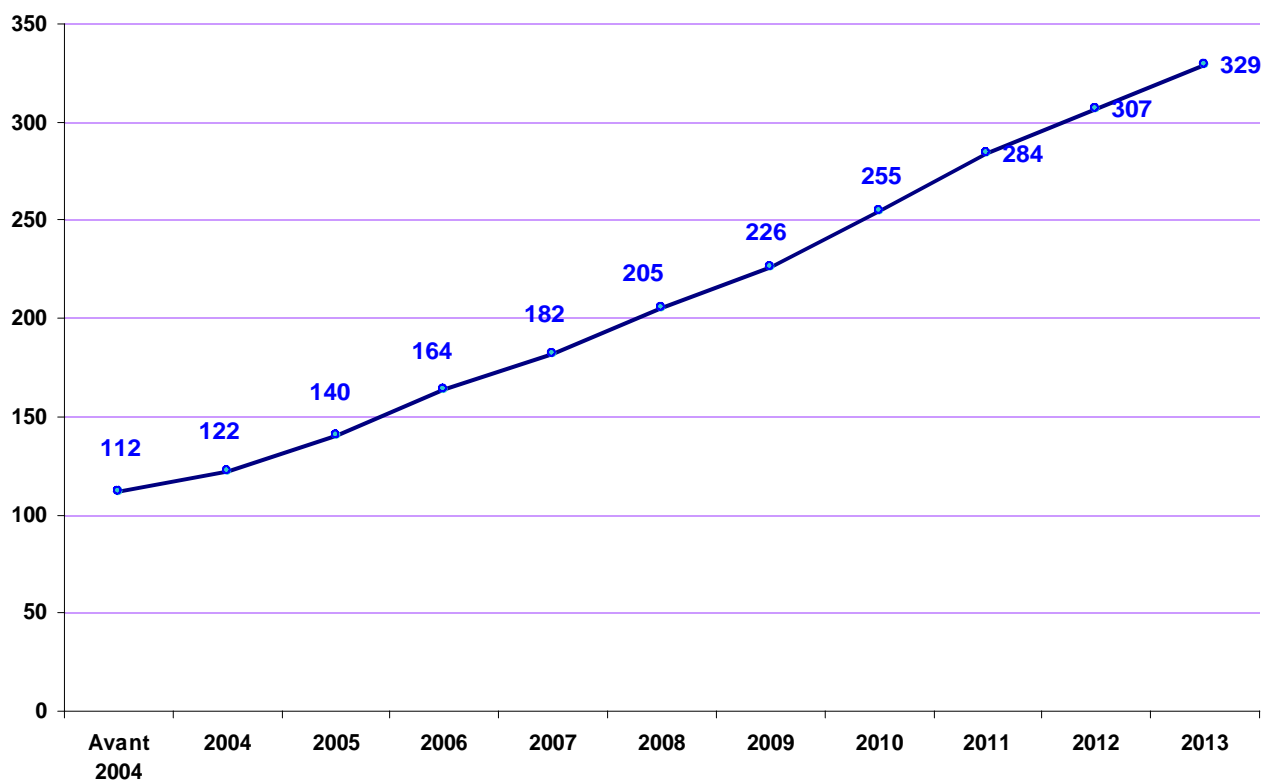
Depuis 2004, les tapis roulants sont soumis aux mêmes dispositions que les remontées mécaniques. Ainsi l'instruction des dossiers d'autorisation avant mise en exploitation et le contrôle de ces appareils sont assurés par les Bureaux de contrôle du STRMTG.

Au 31/12/2013, 329 tapis roulants étaient en service.

REPARTITION PAR MASSIF



EVOLUTION DU PARC DES TAPIS ROULANTS

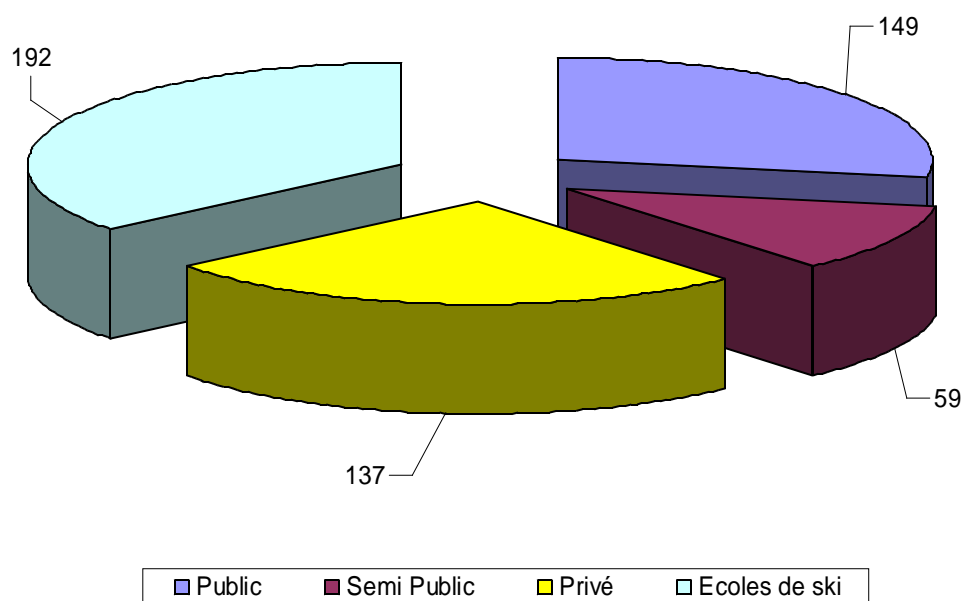


Les 3 463 remontées mécaniques françaises et les 329 tapis roulants sont exploités par 537 exploitants.

Parmi ceux-ci, on peut distinguer :

- 149 exploitants de type "public"
- 59 exploitants de type "semi-public"
- 137 exploitants de type "privé"
- 192 exploitants de type "école de ski"

Répartition des exploitants en fonction de leur structure juridique



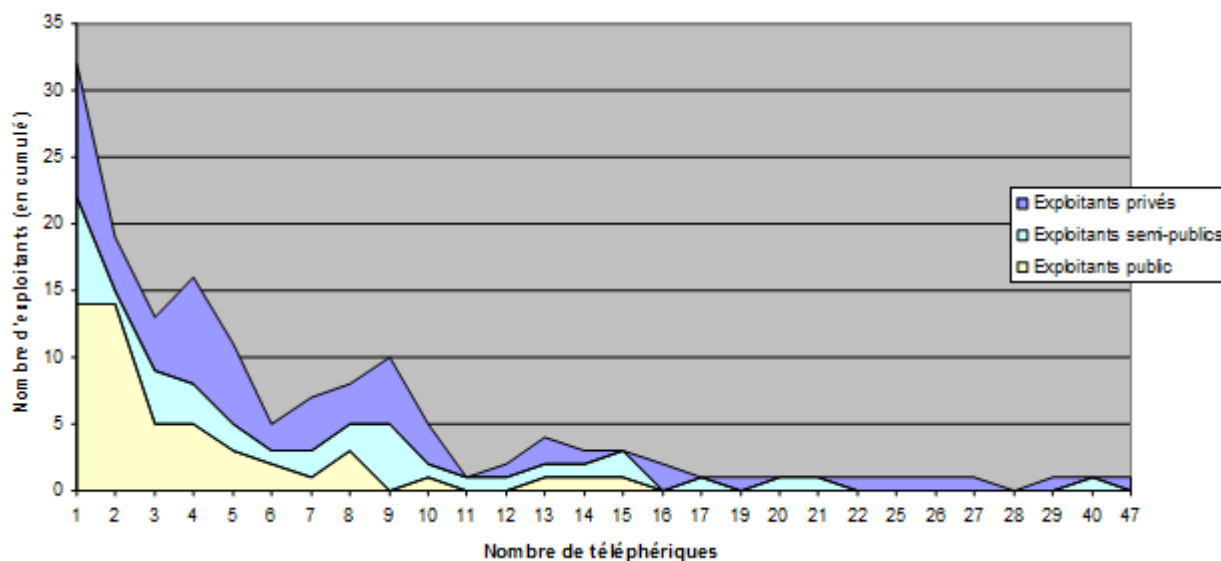
Les exploitants hors "école de ski" :

Les 345 exploitants hors "école de ski" sont en charge des 3 164 remontées mécaniques et 161 tapis roulants, soit :

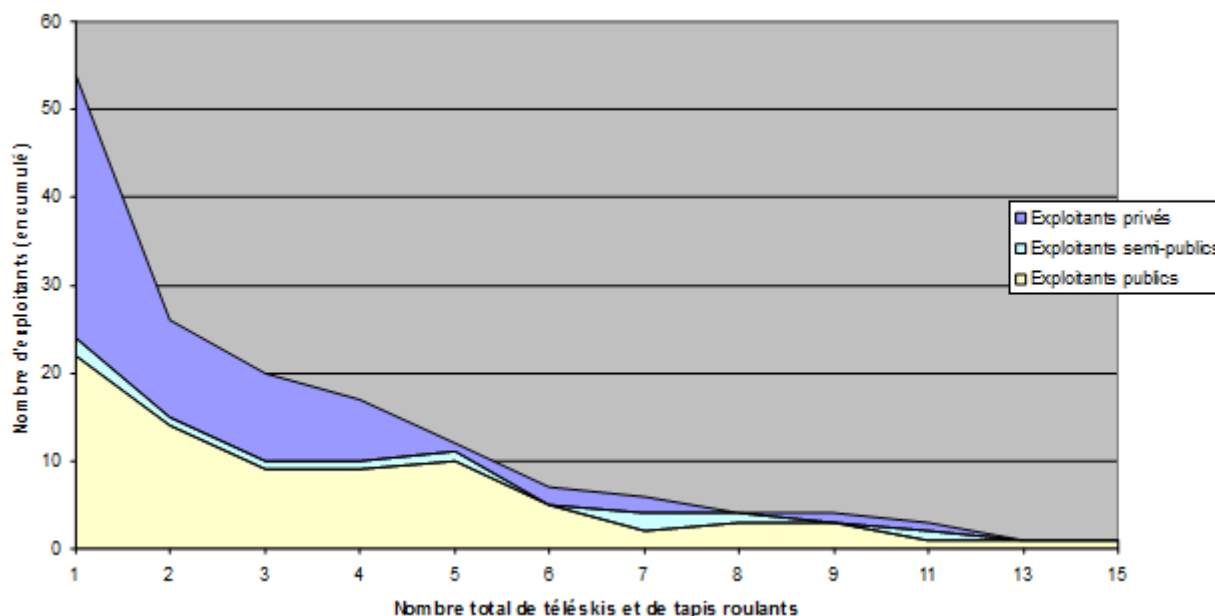
- 100 % du parc de téléphériques (télécabines, télésièges,...) ;
- 87 % du parc de téléskis ;
- 49 % du parc de tapis roulants.

La répartition de ces exploitants en fonction de leur nombre d'appareils (télésièges ou téléski-tapis) est détaillée sur les 2 graphiques ci-dessous. Le 1er s'intéresse aux 168 exploitants ayant au moins 1 téléphérique, et le 2nd aux 177 autres exploitants n'ayant aucun téléphérique.

Répartition des 168 exploitants ayant au moins 1 téléphérique (télécabine, télésiège)



Répartition des 177 exploitants (hors écoles de ski) n'ayant pas de téléphérique



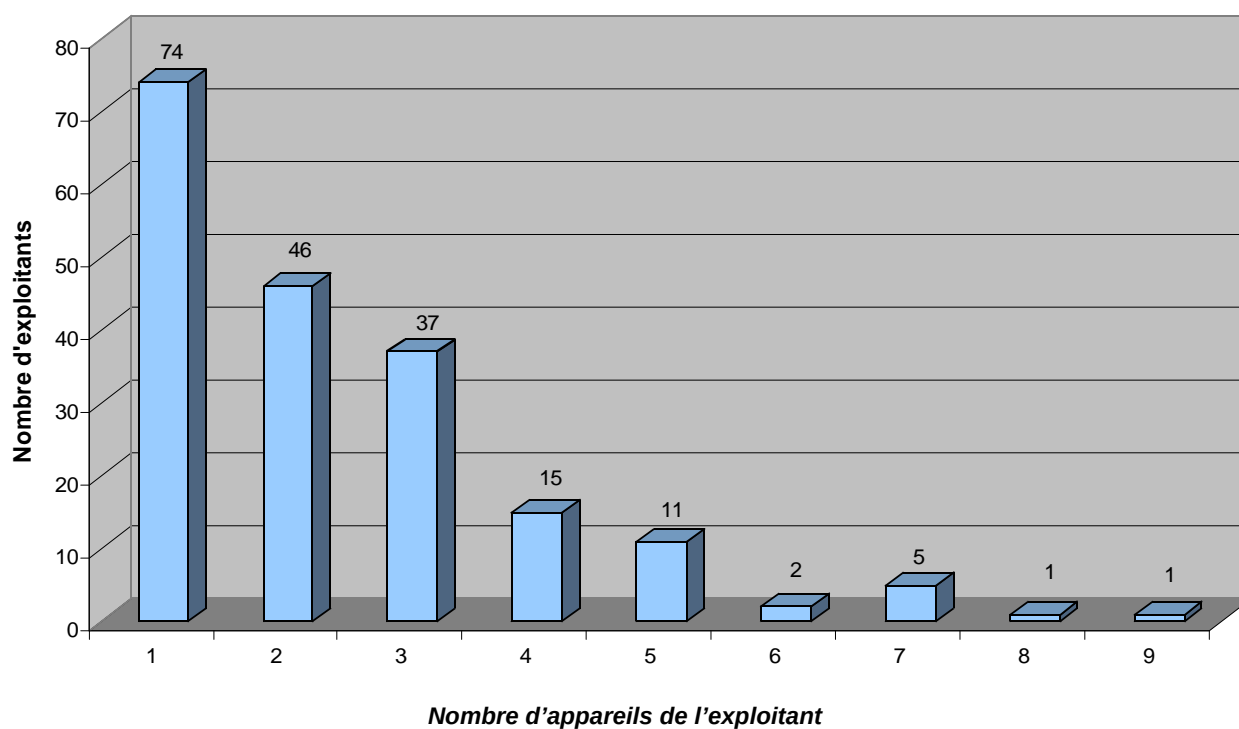
Les "écoles de ski" :

Les exploitants de type "école de ski" exploitent exclusivement des téléskis et des tapis roulants :

- 288 téléskis (soit 13 % du parc français de téléskis)
- 168 tapis roulants (soit 51 % du parc français de tapis roulants)

Le graphique ci-dessous montre la répartition des 192 exploitants "école de ski" , en fonction de leur nombre total d'installations (téléskis + tapis roulants) :

Répartition des 192 exploitants de type « école de ski » en fonction de leur nombre d'appareils (téléskis et tapis roulants)



Tout comme les années précédentes, le travail d'estimation du nombre de passages total sur les remontées mécaniques françaises, est le fruit d'une collaboration entre tous les acteurs de la profession (exploitants, Domaines Skiabiles de France, STRMTG,...) qui constitue un point fort du monde des remontées mécaniques et symbolise une volonté unanime de partenariat afin d'aboutir ensemble à des données uniques, fiables et représentatives.

Ainsi, l'enquête relative au trafic a, cette année encore, été réalisée par Domaines Skiabiles de France, qui interroge les exploitants par l'intermédiaire de son site Intranet. Les exploitants y fournissent ainsi les données « trafic » pour chacune de leurs remontées mécaniques.

À partir de ces données sources, le STRMTG réalise une estimation nationale. La méthode d'estimation n'a pas changé, elle reste celle des années précédentes, qui a été validée par nos partenaires de la profession (voir pour plus de précisions la méthode d'estimation expliquée page ci-après).

Les résultats ainsi obtenus permettent de suivre l'activité remontées mécaniques et présentent à cet égard un intérêt majeur pour l'ensemble de la profession.

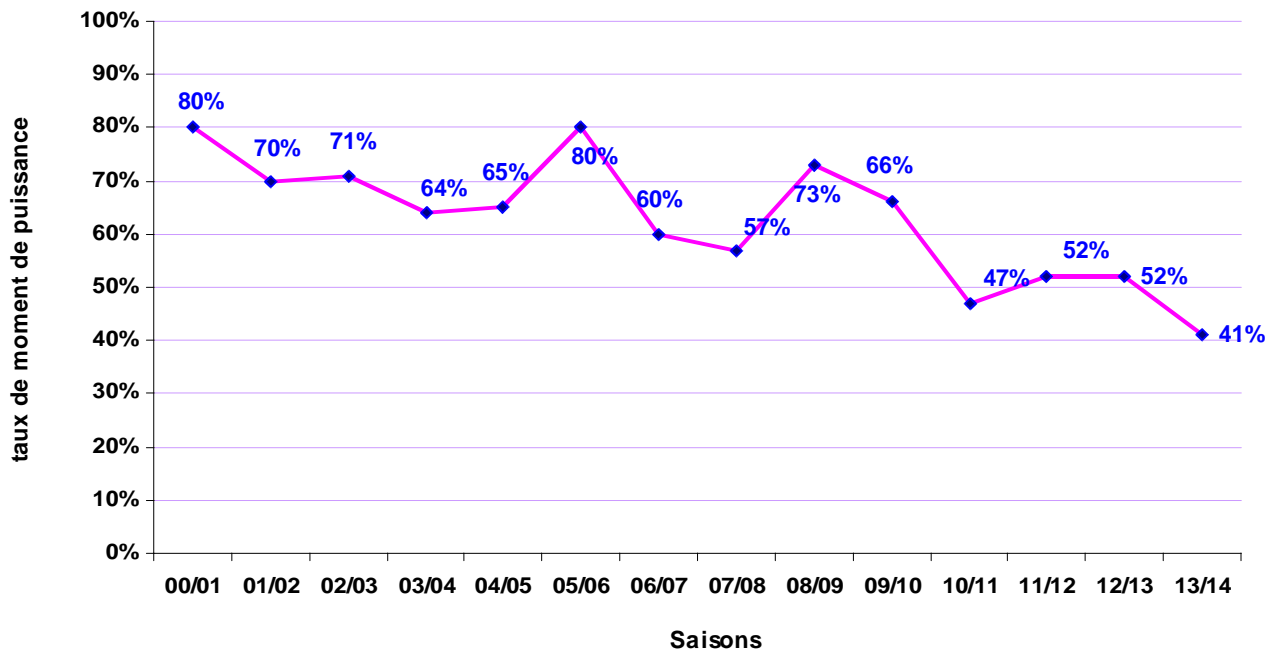
V.1 Enquête saison 2013/2014

Pour cette saison 2013/2014, 55 exploitants ont renseigné l'enquête relative au trafic (63 la saison précédente).

Le moment de puissance total des appareils dont le trafic est connu représente 41 % du moment de puissance total du parc français de remontées mécaniques.

EVOLUTION DU TAUX DE DONNEES « TRAFIC » FOURNIES

visualisée par le moment de puissance total des installations dont le trafic est déclaré par rapport au moment de puissance total du parc



Le graphique ci-dessus pousse à s'interroger sur la pérennité et la fiabilité de la méthode d'estimation actuelle. En effet, le taux de plus en plus bas de données sources conduit fatalement à une perte de qualité dans l'estimation globale.

En conséquence, le STRMTG a lancé ces derniers mois une étude sur l'amélioration de la méthode d'estimation, notamment grâce à des données sources plus nombreuses et un outil statistique plus développé. Les résultats de cette étude permettront ainsi de produire, dès la saison prochaine, et pour la prochaine édition de cette brochure, une nouvelle méthode d'estimation fiable, unique, et partagée par la profession.

V.2 Trafic déclaré – Trafic estimé

La méthode utilisée pour estimer l'ensemble du trafic est la même que celle utilisée pour les saisons précédentes.

Sur la base du trafic réel déclaré par les exploitants ayant répondu à l'enquête DSF, le STRMTG estime un trafic France entière.

Rappel de la méthode d'estimation :

La base de travail est constituée de l'ensemble des installations pour lesquelles un trafic a été déclaré. Ces installations sont triées par massif, suivant la répartition suivante :

- Alpes du Nord
- Alpes du Sud
- Pyrénées
- Massif Central
- Jura
- Vosges

et par catégories.

La méthode consiste à estimer le trafic supporté par une catégorie d'installations dans un massif donné à partir du trafic déclaré dans ce massif pour la catégorie d'installations considérée. Cette estimation se fait par une simple règle de trois basée sur le moment de puissance (MTPU) pour toutes les catégories d'installations.

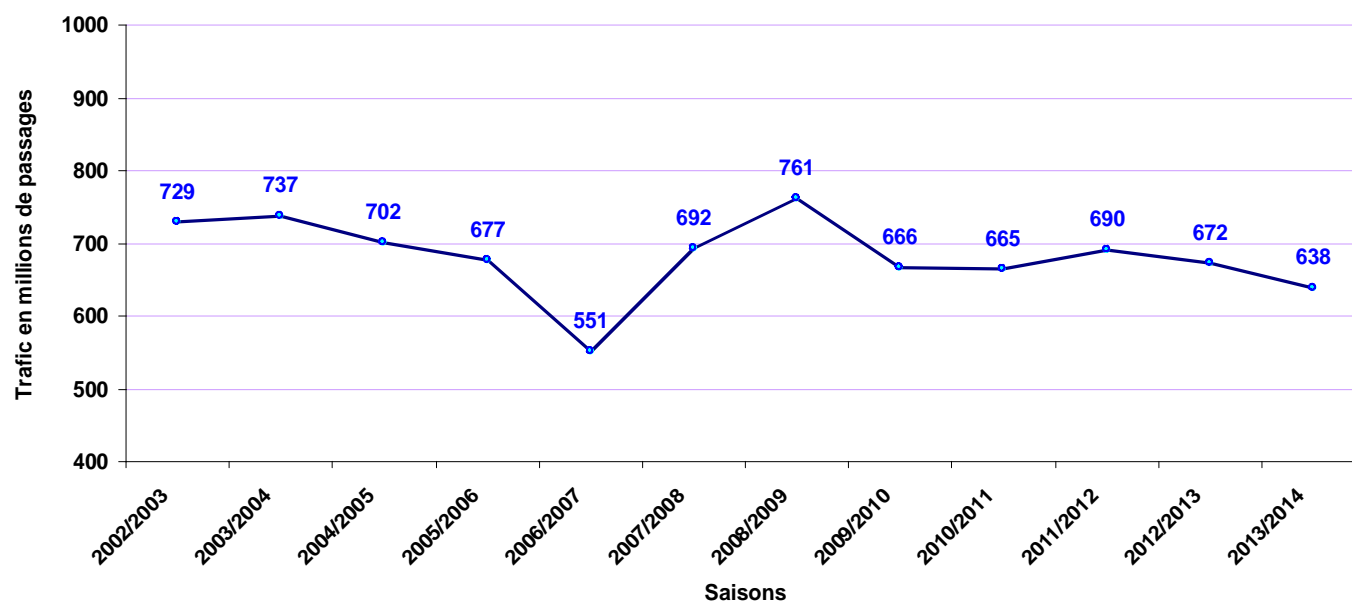
Le choix du moment de puissance se justifie par le fait qu'il est révélateur du caractère attractif de l'appareil, puisqu'il associe à la fois le débit et la dénivelée.

À titre d'exemple, on obtient le trafic estimé des téléskis à perches débrayables (RDP) dans le massif du Jura en multipliant le trafic déclaré sur RDP dans le massif du Jura par le coefficient C suivant :

$$C = \frac{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura}}{\text{Somme des MTPU des RDP du massif du Jura ayant eu un trafic déclaré}}$$

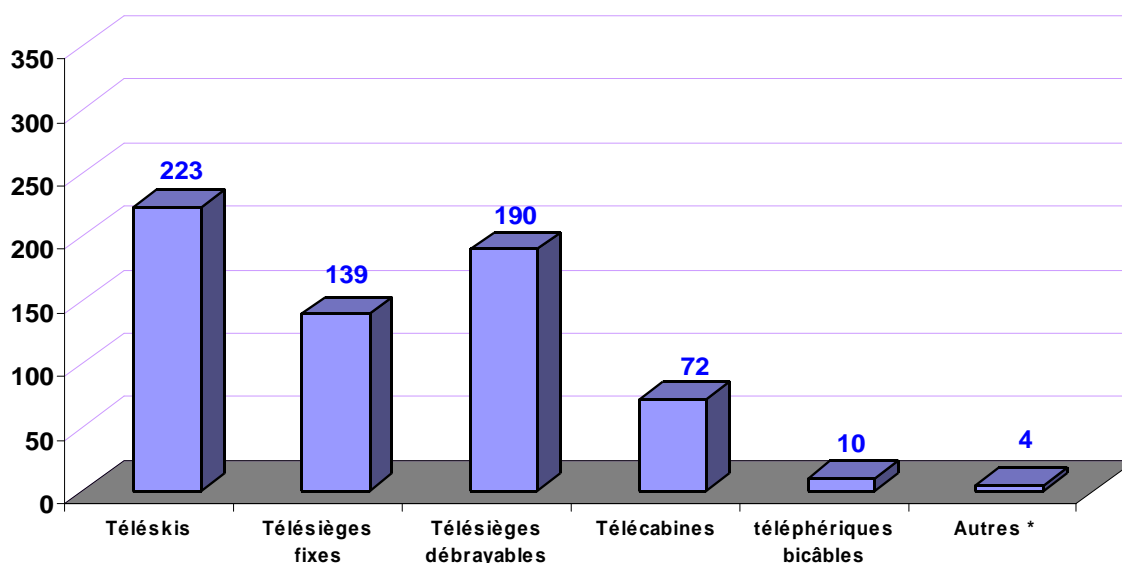
Cette saison, le trafic déclaré s'élève à 225 millions de passages.

Selon la méthode expliquée ci-avant, nous obtenons alors un trafic total estimé de **638 millions de passages**, pour l'ensemble des remontées mécaniques françaises, pour la saison 2013/2014.



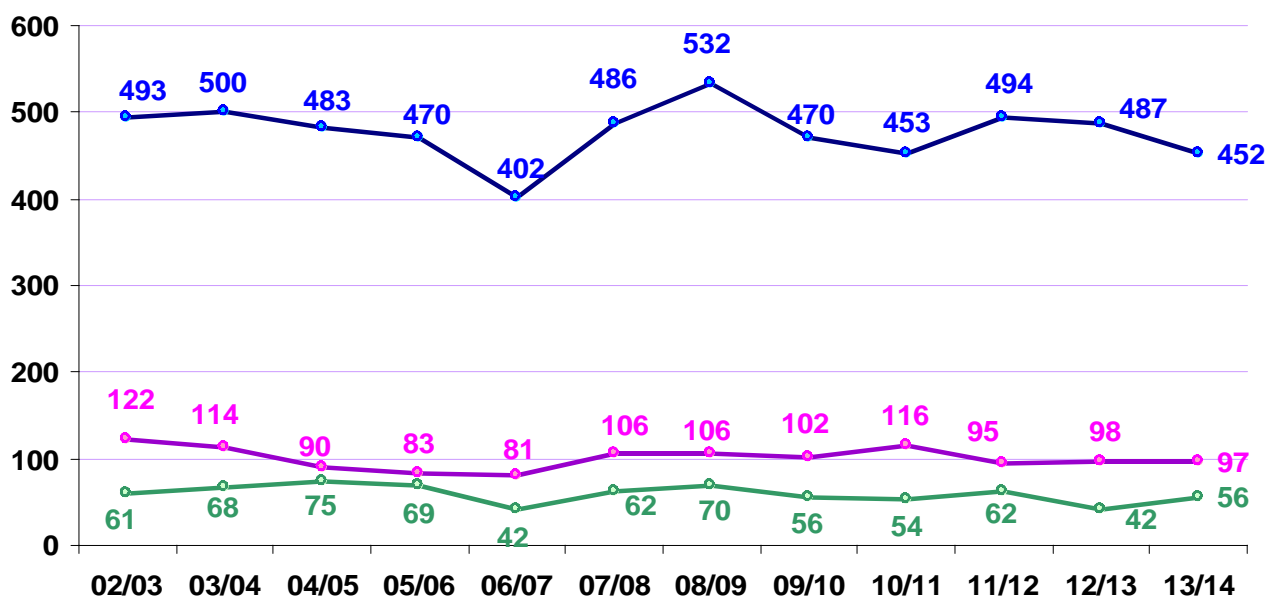
V.3 Trafic par catégorie d'installation (saison 2013/2014)

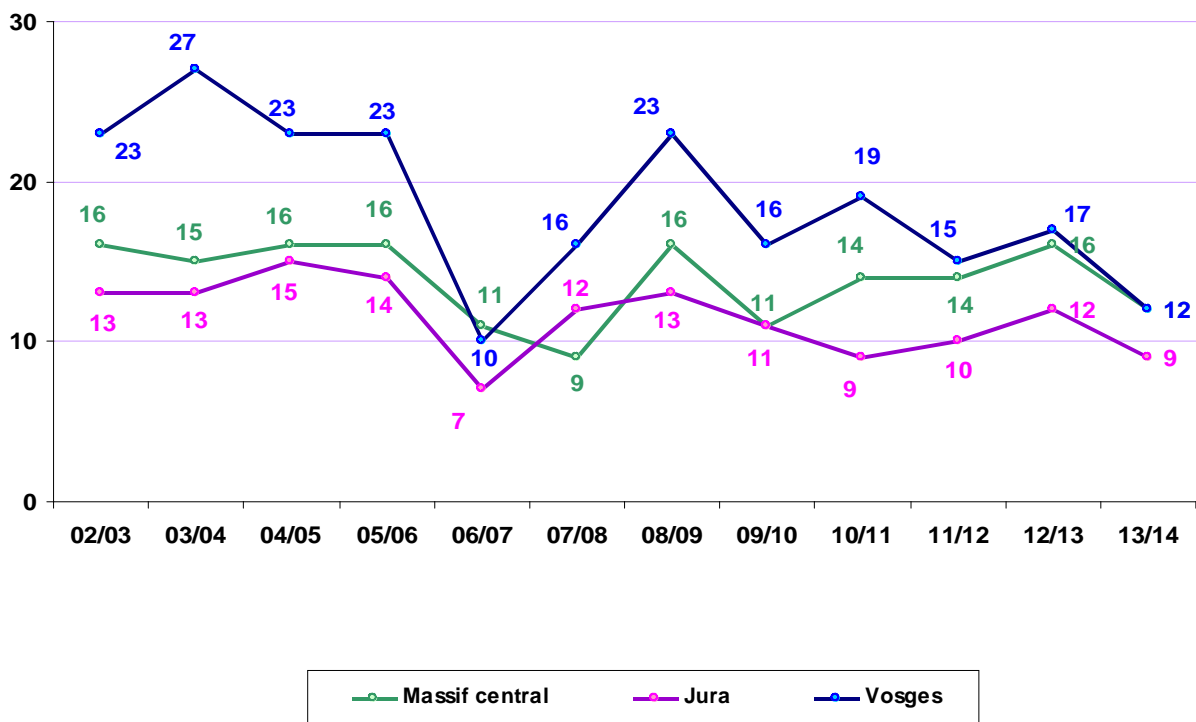
* Funiculaires, ascenseurs inclinés, chemins de fer à crémaillère et engins divers.



V.4 Trafic par massif – Évolution sur les neuf dernières saisons

Pour des raisons de lisibilité, les courbes d'évolution du trafic sur les différents massifs français sont présentées ci-après sur deux graphiques distincts. Cela permet ainsi de bien montrer les différentes fluctuations du trafic pour chacun des massifs.





De manière globale, le trafic estimé pour la saison 2013/2014 est nettement inférieur à celui de la saison précédente et atteint son plus bas niveau des 7 dernières saisons. Les évolutions du trafic par massif sont assez disparates. On peut toutefois constater que les Alpes du Sud conservent un trafic équivalent à celui de la saison précédente et que le massif des Pyrénées est le seul qui enregistre cette saison une hausse de trafic.

Liste des catégories d'installations et leurs abréviations

	ABREVIATIONS	CATÉGORIES D'INSTALLATIONS
TELEPHERIQUES	TBD	Téléphériques bicâbles à attaches débrayables
	TBP	Téléphériques bicâbles pulsés
	TBV	Téléphériques bicâbles à va et vient
	TBA	Autres types de téléphériques bicâbles
	DMD	Double monocâbles à attaches débrayables
	DMV	Double monocâbles à va et vient
	TCD	Télécabines à attaches débrayables
	TCP	Télécabines pulsées
	TSD	Télesièges à attaches débrayables
	TSF	Télesièges à attaches fixes
TSCD	Téléphériques monocâbles avec sièges + cabines	
TMV	Téléphériques monocâbles à va et vient	
TPM	Autres types de téléphériques monocâbles	
TELESKIS	RDP	Téléskis à perches débrayables
	RFP	Téléskis à perches fixes
	RAE	Téléskis à enrouleurs
	RCB	Téléskis à câble bas
	RAC	Téléskis de type "télécorde"
AUTRES INSTALLATIONS	ASC	Ascenseurs inclinés
	CFC	Chemins de fer à crémaillère
	FUN	Funiculaires
	EAC	Engins automoteurs portés par câble
	EDS	Engins divers

**Service Technique des Remontées Mécaniques
et des Transports Guidés**
1461 rue de la piscine

Domaine Universitaire
38400 Saint Martin d'Hères
Tél. : 04 76 63 78 78
Fax : 04 76 42 39 33

